

Epreuve - Matière : 102 - 0468

Session : 2024

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Twitter a-t-il été un levier ou un obstacle pour la démocratie ?

Dans un article de 2009 dans lequel il analyse le rôle de Twitter dans la documentation des mobilisations populaires en Iran, Samuel Gontier identifie déjà la place majeure du réseau pour ces mouvements, confirmée par les printemps arabes deux ans plus tard. La plateforme internationale a ainsi constitué un enjeu majeur des questions démocratiques depuis son ouverture au public en 2006 ; elle permet de poster, avec un nombre de caractères restreint (140 puis 280) des messages instantanés ainsi que des photos ou des vidéos. Accessible dans le monde entier, elle garantit une interconnexion globale et un espace d'échange qu'il convient d'examiner à partir des considérations démocratiques ; par démocratie, on entend ainsi non seulement le système politique accordant le pouvoir au peuple, mais aussi d'un point de vue plus large, la garantie du respect de ce système et des libertés fondamentales associées.

Pourtant, on se demandera dans quelle mesure Twitter a été un levier ou un frein pour la démocratie. Pour cela, on étudiera d'abord le cadre et les atouts qu'il a pu garantir à l'exercice démocratique, avant de relever les limites et les menaces qu'il a fait peser sur ce système.

En tant qu'espace public virtuel, Twitter constitue bien un espace d'échange mobilisateur ; c'est aussi un espace collaboratif

de coordination d'actions politiques, qui permet enfin d'offrir une visibilité internationale à des mouvements démocratiques.

Twitter constitue bien en effet un espace public au sens d'Habermas, un "ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun", rappelle Louisa Goldberger-Bagalino dans sa thèse, laquelle analyse justement le rôle du "web politique" dans la campagne des présidentielles de 2012 ; Twitter permet ainsi de multiplier les interactions entre militants, mais aussi le contact entre ces derniers et les candidats. Dans la même perspective, Ahmad Mercha, professeur en sciences de l'information et de la communication, souligne dans un article pour Les Cahiers du numérique le rôle de mobilisation sociale qu'a eu Twitter lors des élections municipales en 2014, en "favorisant un regain de mobilisation" dans un contexte de baisse de la participation traditionnelle, c'est-à-dire la hausse de l'abstention. Le constat est identique pour les États-Unis ; Idriss Fassihi, professeur de droit public, emploie l'expression de "démocratie connectée" pour évoquer cette forme de mobilisation, notamment pour les élections de 2008 et 2016 (texte n°5).

Au-delà de cet espace virtuel qui permet d'inciter les citoyens à se mobiliser davantage dans la vie démocratique, Twitter a aussi constitué un espace collaboratif de mobilisation collective. Ahmad Mercha identifie ainsi au sujet des élections présidentielles de 2012 la constitution de "publics ad hoc" autour d'un hashtag partagé ; de telles communautés de citoyens émergent ainsi, s'élargissent potentiellement à mesure que le hashtag est diffusé. Les usagers de Twitter peuvent ainsi devenir des acteurs d'une vie démocratique virtuelle fondée sur une communauté d'idée. Le média a également pu donner corps à des groupes qui ne se seraient pas côtoyés autrement, note l'historienne duyla Dakhli, au sujet du printemps arabe en Égypte en janvier 2011 ; Twitter fédère ainsi en ligne des populations socialement hétérogènes unies par des aspirations démocratiques communes. Dans l'article "des réseaux sociaux et le débat démocratique : le pour et le contre d'une nouvelle forme d'expression", le média L'Indépendant rappelle cette possibilité de devenir acteur, en "s'emparant de

la parole ».

Cette garantie démocratique a aussi permis la mise en avant de groupes politiques en lutte en faveur de la démocratie : dans un article sur les risques de la suppression de Twitter de 2022, l'Express rappelle la diversité des combats politiques pour lesquels Twitter a servi de relais : le Printemps arabe, la guerre civile en Syrie ou le mouvement pro-démocratie à Hong-Kong. Sur ce point, l'exemple du Nigéria illustre la pertinence de ce média comme outil de contestation : un article de janvier 2021 de Courrier International souligne ainsi la fin de la suspension de Twitter dans le pays, qui avait notamment permis d'alerter la communauté internationale et l'opinion publique sur l'enlèvement de 276 écolières par Boko Haram, ou la brutalité du régime. Le chercheur américain Charles Lister décrit ainsi le réseau comme « l'outil de surveillance global en temps réel le plus puissant au monde » (texte n° 8), d'où son rôle décisif de remise en cause des régimes autocratiques.

À diverses échelles et à travers plusieurs catégories d'événements (élections, conflit, soulèvements), Twitter a ainsi constitué un atout certain en faveur de la démocratie, bien qu'il possède plusieurs limites dont certaines constituent bien des obstacles à la démocratie.

En effet, l'utilisation et la nature même de Twitter ont fait peser plusieurs risques sur la vie démocratique : celui d'un approuvisionnement politique, la diffusion de fausses informations nuisibles au débat et la puissance que l'entreprise privée a exercée dans les affaires publiques.

Le format court des tweets et la nécessité d'alimenter en permanence le compte ont mené à un « abaissement problématique du débat », signale Idriss Fokkari à propos de la campagne de Donald Trump en 2016 dans un dossier pour les Nouveaux Cahiers du Conseil Constitutionnel. Le débat public s'appauvrit ainsi, voire s'accompagne dans le cas de Trump d'insultes et d'attaques personnelles envers des adversaires et des journalistes. Dans La Voix, Albain de Montigny pointe aussi l'oubli du fond au profit des « petites phrases choc pour créer le buzz », ce qui fragilise ainsi le poids de la parole politique et favorise les polémiques, comme les photos des exactions de Daech publiées par Marine Le Pen, comme le précise le même article. La radicalisation des échanges sur la plateforme peut aussi conduire à des vagues de cyberharcèlement, ce dont témoigne Samuel Lourent dans un entretien pour d'Éclair des Pyrénées ; à la suite d'un article sur le hacker Nick Conrad, il raconte ainsi avoir reçu des

« menaces de mort, des messages très violents ».

Twitter fait aussi peser le risque de la désinformation faute d'un contrôle suffisant, ce qui a été le cas lors des élections américaines de 2016. Laurence Lessig, professeur de droit à Harvard, explique ainsi que la victoire de Trump peut être liée en partie à la diffusion massive de fausses informations à cause de possibilités de contrôle insuffisantes, ce qui répond même dans une certaine mesure à une réelle demande des usagers, comme une drogue. Cet effet de « ce en cognitif », produit ainsi une vision spécifique du monde façonnée par un ensemble de filtres définis par l'algorithme du réseau. À terme, explique Idriss Fossassi, cela produit un « raisonnement circulaire » lié au contenu proposé ; pour la campagne de Trump en 2016, ses partisans imaginaient ainsi un complot en cas de défaite. Le refus du désaccord mentionné par Laurence Lessig constitue ainsi un exemple supplémentaire d'obstacle démocratique manifesté ces dernières années.

En dernier lieu, la nature même de Twitter a soulevé des questionnements déontologiques sur sa légitimité à pénétrer dans le champ politique. Caroline Fourest a ainsi interrogé la suspension du compte Twitter de Donald Trump dans un article pour Marianne, lequel remet en question l'influence des compagnies privées dans le monde virtuel. Une telle régulation constitue en effet une forte responsabilité politique pour des plateformes qui s'affichent avant tout comme « des canaux neutres », rappelle le journaliste Samuel Lauhent. Pour la Croix - l'hebdo, Marie Boeton souligne aussi les cas de censure sur Twitter, « prononcées de façon relativement arbitraire » pour nombre d'observateurs, sur des tweets n'enfreignant pourtant pas les règles fixées par le média. Ces irrégularités remettent ainsi en question la valeur démocratique de la plateforme et sa place dans le débat public.

Pour conclure, Twitter a permis de constituer depuis sa création un espace virtuel public capable de mobiliser des électeurs, des responsables politiques, des militants politiques en lutte contre des régimes autoritaires, grâce à l'anonymat fourni. Le bilan est cependant à nuancer largement à cause d'un appauvrissement politique du débat lié au format, aux exemples de fausses informations et à une censure parfois arbitraire. Idriss Fossassi rappelle toutefois que ces réseaux « reflètent plus qu'ils ne créent la polarisation et les tensions » ; Twitter possède ainsi dans une certaine mesure un rôle de révélateur.

Ce constat critique du rôle et de l'utilisation de la plateforme est

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE CONSERVATEUR EXTERNE

Epreuve matière : Note de synthèse

N° Anonymat : V240NAT1190236

Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 102 - 0468

Session : 2024

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

rapproché par Gaël Brustier de l'effet d'une drogue, dans un article de 2023. Un tel bilan de la place de Twitter dans l'espace internet démocratique serait ainsi en effet de nature à remettre en question son usage compulsif, ou du moins de favoriser une éducation à ce média.

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE CONSERVATEUR EXTERNE

Epreuve matière : Note de synthèse

N° Anonymat : **V240NAT1190236** Nombre de pages : 8



